



**RÉSULTATS DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES
EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE
DU 23 JUIN 2022**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 23 JUIN 2022

RÉSULTATS

- **Dates de vote :**
 - Internet : du 1er juin 2022 à 12h au 23 juin 2022 à 12h
 - En présentiel : le 23 juin 2022 jusqu'à la clôture de l'assemblée générale extraordinaire
- **Nombre d'inscrits : 39 834**
- **Participation : 7,55 %**
- **Suffrages : 3009 voix**
- **Suffrages exprimés : 2963 voix**
- **Quorum atteint**

- **Résolution n°1**

Modification des règles applicables au Conseil d'administration :

Article 16, article 17, suppression de l'article 18, nouvel article 18 (ancien article 19) :

- Oui : 2784 voix

- Non : 76 voix

Résolution adoptée

- **Résolution n°2**

Modification des règles applicables au Gérant et autres organes de direction :

Nouvel article 20 (ancien article 21), nouvel article 21 (ancien article 22) :

- Oui : 2770 voix

- Non : 90 voix

Résolution adoptée

- **Résolution n°3**

Modification des règles applicables à l'organe de surveillance et création d'une nouvelle incompatibilité :

Nouvel article 24 (ancien article 25) :

- Oui : 2786 voix

- Non : 74 voix

Résolution adoptée

- **Résolution n°4**

Création d'un conseil de déontologie :

Nouvel article 25 :

- Oui : 2808 voix

- Non : 76 voix

Résolution adoptée

- **Résolution n°5**

Modification des règles applicables aux Assemblées générales :

Article 26, article 27, article 28 :

- Oui : 2781 voix

- Non : 75 voix

Résolution adoptée

- **Résolution n°6**

Précisions concernant la mission du commissaire aux comptes :

Nouvel article 22 (ancien article 23) :

- Oui : 2790 voix

- Non : 72 voix

Résolution adoptée

- **Résolution n°7**

Précisions concernant les règles d'accès des associés aux documents sociaux :

Nouvel article 23 (ancien article 24) :

- Oui : 2794 voix

- Non : 72 voix

Résolution adoptée

- **Résolution n°8**

Re-numérotation des articles résultant de la suppression de l'article 18 et précision des bons renvois au sein des articles.

Nouveaux articles 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, modification d'un renvoi au sein de l'article 30 :

- Oui : 2791 voix

- Non : 69 voix

Résolution adoptée

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 23 JUIN 2022

RÉSULTATS

- **Dates de vote :**
 - Internet : du 1er juin 2022 à 12h au 23 juin 2022 à 12h
 - En présentiel : le 23 juin 2022 jusqu'à la clôture de l'assemblée générale extraordinaire
- **Nombre d'inscrits : 39 834**
- **Participation : 7,67 %**
- **Suffrages : 3056 voix**
- **Suffrages exprimés : 3009 voix**
- **Quorum atteint**

• **Résolution n°1**

Après lecture du rapport moral du gérant, l'assemblée générale ordinaire approuve ce rapport :

- Oui : 2627 voix
- Non : 243 voix

Résolution adoptée

• **Résolution n°2**

Après avoir entendu le rapport du commissaire aux comptes, l'assemblée générale ordinaire approuve les comptes de l'année 2021 et donne quitus au gérant :

- Oui : 2628 voix
- Non : 247 voix

Résolution adoptée

• **Résolution n°3**

Après avoir entendu le rapport spécial du commissaire aux comptes sur le rapport de transparence, l'assemblée générale ordinaire approuve ce rapport :

- Oui : 2636 voix
- Non : 241 voix

Résolution adoptée

• **Résolution n°4**

Le résultat comptable pour l'année 2021 est de 140,54 euros. L'assemblée générale ordinaire décide d'affecter ce montant en report à nouveau.

- Oui : 2710 voix
- Non : 178 voix

Résolution adoptée

• **Résolution n°5**

L'assemblée générale ordinaire décide de fixer pour l'année 2022 à 12,5% le taux maximum de retenue pour frais de gestion sur les perceptions s'agissant des droits exclusifs, et à 12% le taux maximum sur les perceptions s'agissant des droits à rémunération pour copie privée et à rémunération équitable :

- Oui : 2668 voix
- Non : 181 voix

Résolution adoptée

• **Résolution n°6**

Après avoir entendu le rapport du commissaire aux comptes portant sur les conventions visées à l'article L. 612-5 du code de commerce, l'assemblée générale ordinaire approuve ce rapport:

- Oui : 2626 voix
- Non : 242 voix

Résolution adoptée

• **Résolution n°7**

L'assemblée générale ordinaire adopte les modifications du règlement général proposées par le conseil d'administration :

Modification de l'article 2 ; modification de l'article 4 ; modification de l'article 5 ; modification de l'article 6 ; modification de l'article 11, modification de l'article 12 ; modification de l'article 15 ; modification de l'article 16 ; ajout d'un nouvel article 17 ; modification du IV et du VII de l'annexe I :

- Oui : 2736 voix
- Non : 131 voix

Résolution adoptée

• Résolution n°8

L'assemblée générale ordinaire adopte la politique générale d'investissement des revenus provenant de l'exploitation des droits et des recettes résultant de cet investissement. :

- Oui : 2653 voix

- Non : 204 voix

Résolution adoptée

• Résolution n°9

L'assemblée générale ordinaire approuve le montant de 178 euros par demi-journée de réunion et de 267 euros par journée de réunion au titre de l'indemnité de participation aux réunions du Conseil de déontologie. :

- Oui : 2621 voix

- Non : 225 voix

Résolution adoptée

• Résolution n°10

Après avoir entendu le rapport spécial du commissaire aux comptes et celui relatif à l'affectation des sommes relevant de l'article L. 324-17 du code de la propriété intellectuelle pour l'exercice 2020, l'assemblée générale ordinaire approuve ce rapport. Ce rapport n'ayant pas été approuvé à la majorité des 2/3 lors de l'assemblée générale ordinaire du 24 juin 2021, ce rapport est à nouveau mis à l'approbation à la majorité simple :

- Oui : 2681 voix

- Non : 171 voix

Résolution adoptée

• Résolution n°11

Après avoir entendu le rapport spécial du commissaire aux comptes et celui relatif à l'affectation des sommes relevant de l'article L. 324-17 du code de la propriété intellectuelle pour l'exercice 2021, l'assemblée générale ordinaire approuve ce rapport.:

- Oui : 2700 voix

- Non : 160 voix

Résolution adoptée

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 23 JUIN 2022

Élection de huit membres du conseil d'administration :

ALIMI Jean-Paul :	125 voix
AMBACH Catherine :	2037 voix
ARBION Guy :	515 voix
BAZIN Jean-Paul :	614 voix
BELLIVEAU Christophe :	103 voix
BERNARD Jean-Luc :	563 voix
BREY Rémi :	2077 voix
CASADESUS Jean-Claude :	2265 voix
COLLETTE Christophe :	2092 voix
CROZIER Serge :	87 voix
DEGIOANNI Martine :	663 voix
GUILLOT Régis :	89 voix
JUSSEY Jean-Pierre :	489 voix
LECOINTE Gérard :	795 voix
LECOQ Claude :	130 voix
LOUWAGIE François :	82 voix
MASQUELIER Franck :	92 voix
METZEMAKERS Timo :	494 voix
PEZIN Slim :	619 voix
POUNEWATCHY Bruno :	58 voix
RAMIREZ Jean-Pierre :	2099 voix
ROUX Jean-Philippe :	170 voix
SAUVAGE Frédérique :	2222 voix
VECCHIONE Fabrice :	2098 voix
VIGROUX Franck :	2109 voix

Sont élus :

AMBACH Catherine :	2037 voix
BREY Rémi :	2077 voix
CASADESUS Jean-Claude :	2265 voix
COLLETTE Christophe :	2092 voix
RAMIREZ Jean-Pierre :	2099 voix
SAUVAGE Frédérique :	2222 voix
VECCHIONE Fabrice :	2098 voix
VIGROUX Franck :	2109 voix

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 23 JUIN 2022

Élection de quatre membres de l'organe de surveillance :

ALIMI Jean-Paul :	2053 voix
AUTISSIER Michel-Pierre :	1027 voix
GALLON Eric :	296 voix
GAUTIER Philippe :	681 voix
PREVOST Alain :	2125 voix
RIMEY MEILLE Jean-Luc :	1872 voix
ROUX Jean-Philippe :	1872 voix

Sont élus :

ALIMI Jean-Paul :	2053 voix
PREVOST Alain :	2125 voix
RIMEY MEILLE Jean-Luc :	1872 voix
ROUX Jean-Philippe :	1872 voix